







EDITO

Le mandat 2020 - 2026 restera très particulier en termes de gestion des crises. Après la pandémie mondiale et les confinements en 2020 et 2021, cette année 2022 est perturbée par la guerre et une hausse continue des prix.

Tous ces éléments indépendants de notre volonté bouleversent notre activité et nous obligent à repenser nos orientations mais surtout faire évoluer les pratiques du service public de gestion des déchets ménagers.

Pour l'année 2023, les objectifs du service s'inscrivent dans trois axes prioritaires à savoir la maitrise budgétaire car contraint par les augmentations des coûts de l'énergie, de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes), les dépenses 2022 de fonctionnement évoluent en moyenne de 12% comparé à 2021. Il est donc nécessaire de rechercher une meilleure optimisation des tournées de collecte, du transport des déchets en déchèterie et des nouveaux circuits de valorisation.

Ensuite poursuite les projets structurants de service déchets avec la mise en place du tri à la source des biodéchets sur l'ensemble du territoire, l'entrée en phase travaux du projet de construction de la nouvelle déchèterie pour améliorer la qualité du tri et réduire les coûts de traitement.

Enfin, poursuivre nos actions de prévention pour limiter la production des déchets à la source c'est-à-dire dans les ménages du territoire car le meilleur déchet reste celui qui n'est pas produit.

Edwige ARDRIT

Vice-Présidente en charge des déchets ménagers



2022 : LIMITATION DES PASSAGES EN DÉCHÈTERIES

Depuis juin 2022, le nombre de passage en déchèterie est limité à 24 par foyer. Dans le même temps nous avons mis en place des passages bonus, les particuliers ont la possibilité d'être crédités d'un passage supplémentaire s'ils repartent avec du compost de la déchèterie de Louzy, dans la limite de 5 passages par an.

Des passages exceptionnels sont accordés aux particuliers qui effectuent des travaux pour évacuer leurs gravats, sur présentation de justificatifs uniquement.

Pour rappel, le portail « Ecocito », permet aux habitants du territoire de suivre quotidiennement leur production de déchets. C'est également un moyen de communication avec le service pour effectuer des demandes de carte de déchèterie, d'échange ou de réparation de bacs.



VALIDATION DU PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS : PLPDMA

Le PLPDMA a été adopté le 6 décembre 2022 par le conseil communautaire de la CCT. Il s'articule autour de plusieurs axes thématiques : éco-exemplarité, sensibilisation des acteurs et mise en valeur de leurs efforts en matière de prévention, lutte contre le gaspillage alimentaire, baisse de la production de déchets et encouragement à la gestion de proximité des biodéchets, augmentation de la durée de vie des produits, mise en place ou renforcement des actions emblématiques favorisant la consommation responsable, des déchets des entreprises, diminution réduire les déchets du BTP, réduction les déchets marins.

24 actions concrètes ont été retenues pour répondre aux objectifs du PLPDMA.

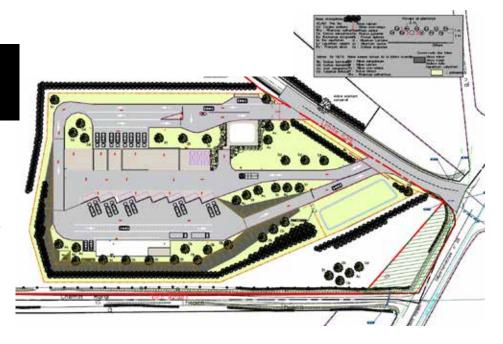
LANCEMENT DE L'ÉTUDE POUR LA GÉNÉRALISATION DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Au premier janvier 2024, l'obligations du tri à la source des biodéchets s'appliquera à TOUS. Afin de permettre ce tri, la Communauté de Communes du Thouarsais a recruté le bureau d'étude INDDIGO pour réaliser la phase de diagnostic et l'étude des scénarios possibles. A l'issu de cette étude, nous entamerons la phase test du scénario retenu et le déploiement.

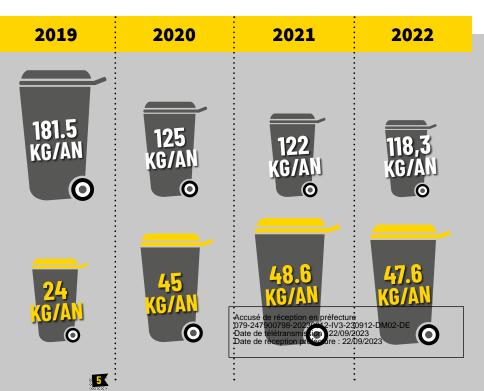


POURSUITE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE DÉCHÈTERIE DE SAINTE-GEMME

L'appel d'offre du marché public pour la réalisation des travaux a été publié en 2022. S'en suit le recrutement des entreprises pour la réalisation des travaux qui débuteront au premier semestre 2023 pour une ouverture prévue au premier trimestre 2024.



Grâce à l'évolution du comportement des habitats du territoire, la quantité de déchets du bac noir continue de diminuer et la quantité des déchets recyclables reste stable. Ce qui confirme le succès de ce nouveau système de collecte. Cette diminution des déchets non valorisables se confirmer sur 2022 avec une baisse de plus de 3Kg/hab./an des ordures ménagères résiduels. Des efforts restent également à faire sur la qualité du tri mais plus généralement sur la réduction des déchets dans son ensemble d'où l'accent mis sur la prévention et la communication en 2023.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



Depuis sa prise de compétence relative aux déchets ménagers en 2014, la Communauté de Communes du Thouarsais (CCT) exerce les missions suivantes :

- La collecte en régie des ordures ménagères et des déchets recyclables en porte à porte ou en apport volontaire
- La collecte en régie des biodéchets des gros producteurs en porte à porte
- L'exploitation en régie de 5 déchèteries pour la collecte des déchets encombrants et dangereux des ménages et de quelques professionnels
- Le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés,
- La sensibilisation de tous les publics à la prévention et au tri des déchets.

En 2022, la Communauté de Communes du Thouarsais (CCT) a ainsi assuré la collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés sur les 24 communes de son territoire, auprès de

35 822 habitants (INSEE recensement 2016 sortie au 1er janvier 2020).

Ce rapport annuel 2022 est établi conformément aux dispositions du décret n° 2015-1827 du

30 décembre 2015, relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Voté en Conseil Communautaire le 12 septembre 2023, il est ensuite transmis aux communes membres pour présentation en conseil municipal.



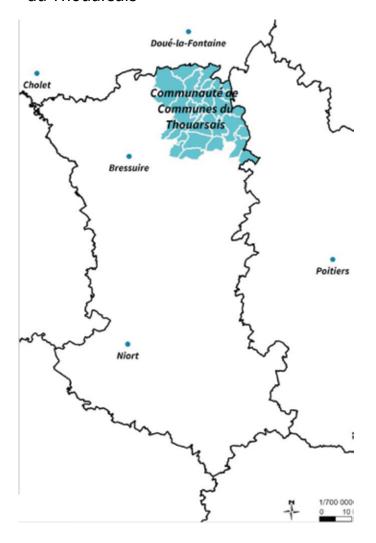


En 2022, la Communauté de Communes c'est

24 Communes

35 564 habitants Habitat semi-rural Ville centre Thouars avec 14 071 habitants

La Communauté de Communes du Thouarsais



Ci-dessous la liste des communes et leur population respective :

Population par commune membre Données INSEE - recensement 2016 publié au 17 janvier 2022

2022	Donulation	Nombre
2022 (24 communes)	Population municipale	de foyers
Brion-près-Thouet	741	322
Coulonges-Thouarsais	433	181
Glénay	569	235
Loretz d'Argenton	2578	1159
Argenton-l'Église	1580	707
Bouillé-Loretz	998	461
	1241	543
Louzy Luché-Thouarsais	534	189
	619	256
Luzay Marnes	195	130
Pas-de-Jeu	335	160
Pas-de-Jeu Pierrefitte	335	124
Plaine-et-Vallées	2334	1020
Brie Oiron	171	89 354
	958	
Saint-Jouin-de-Marnes	445	265
Taizé-Maulais	760	315
Saint-Cyr-la-Lande	361	145
Sainte-Gemme	420	154
Saint-Généroux	324	157
Saint-Jacques-de-Thouars	435	196
Saint-Jean-de-Thouars	1365	603
Saint-Léger-de-Montbrun	1262	509
Saint-Martin-de-Mâcon	299	133
Saint-Martin-de-Sanzay	1083	406
Saint-Varent	2404	1064
Sainte-Verge	1410	610
Thouars	14071	7080
Mauzé-Thouarsais	2256	893
Missé	847	382
Sainte-Radegonde	1828	881
Thouars	9140	4833
Tourtenay	136	55
Val en Vignes	2077	867
TOTAL	35 564	16 298

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Population	36 107	36 058	35 944	35 822	35 665	35564
Taux de variation	-0,2%	-0,1%	-0,3%	-0,3%	-0,4%	-0.3%

LA COMPÉTENCE

La Communauté de Communes du Thouarsais exerce selon l'article 8.4 de ses statuts, la compétence obligatoire « collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés ».

Le service de gestion des déchets ménagers et assimilés prend en charge différentes catégories de déchets et intervient auprès des particuliers et de certains professionnels dans la mesure où leurs déchets s'apparentent par leur nature et leur quantité à ceux des ménages. La majorité des collectes et du transport sont assurés en régie par le personnel de la collectivité. Certaines filières de déchèteries (Cf. partie déchèteries - les déchets collectés) sont toutefois gérées en prestation.

La compétence tri et emballages est assurée dans le cadre d'une Entente entre les collectivités du Nord Deux-Sèvres.

La compétence traitement est transférée à un syndicat départemental (SMITED) qui gère les Ordures Ménagères Résiduelles et le Tout-venant de déchèterie (hors transport).







LA GOUVERNANCE

Depuis 2017 les sujets liés aux compétences « déchets ménagers » sont abordés au sein de la commission 7 sous la Vice-Présidence Edwige ARDRIT en charge des Déchets Ménagers depuis Juillet 2020 suite aux élections. Cette commission est constituée de :

Communes	Représentants	Communes	Représentants
Argenton-L'Église	DUMOULIN Thérèse	Sainte-Verge	BICHON Laurent
Brion-Près-Thouet	MORIN Eliane	Saint-Généroux	RENAUD Denis
Coulonges- Thouarsais	FRONTCZAK Emmanuel	Saint-Jacques-de- Thouars	SINTIVE Sylvain
Glénay	MIMAULT Rachel	Saint-Jean-de-Thouars	SAUVAGET Nicolas
Glénay	VIOLLEAU Christian	Saint-Léger-de-Montbrun	AMINOT Françoise
Louzy	THAUDIERE Jérôme	Saint-Martin-de-Mâcon	THURAULT Jean-Pierre
Louzy	DORET Michel	Saint-Martin-de-Sanzay	BOUHABEN Michel
Luché-Thouarsais	BODIN Jérôme	Saint-Martin-de-Sanzay	DECESVRE Thierry
Luzay	GUERIN Patrick	Saint-Varent	MATHE Christophe
Marnes	REIGNIER Rémy	Saint-Varent	THIBAULT Pascal
Oiron - Plaine et Vallées	BABIN Christiane	Taizé-Maulais	DINAIS Alain
Oiron - Plaine et Vallées	HARDY France	Thouars	LAHEUX Bruno (Sainte-Radegonde)
Pas-de-Jeu	HAMEL Armande	Thouars	LIGNÉ Alain (Thouars)
Pierrefitte	VAUZELLE Marc	Thouars	ROQUAIN Dominique (Thouars)
Saint-Cyr-La-Lande	BABU Jean-Claude	Thouars	NOIRAUD Bernard (Missé)
Sainte-Gemme	MOTARD Bertrand	Tourtenay	ARDRIT Edwige
		Tourtenay	GILBERT Pierre
		Val-en-Vignes - Cersay	POIRIER Charles
		Val-en-Vignes - Massais	MARTIN Jérôme



LES MOYENS HUMAINS

(Hors services support: RH, comptabilité...)



EDWIGE ARDRIT

VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DES DÉCHETS MÉNAGERS

POSTE VACANT

DIRECTEUR DU PÔLE TECHNIQUE

STEPANE WOUMBE

RESPONSABLE DE SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS

AURÉLIE ROUET

SECRÉTARIAT FINANCE ET ADMINISTRATIF

UNITÉ: RELATION AUX USAGERS

AURORE FENNETEAU

RESPONSABLE DE L'UNITÉ ET RÉFÉRENTE TEOMI

AURÉLIE MORINIÈRE

CHARGÉE DE LA RELATION AUX USAGERS

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

EMILIE ABELA

UNITÉ : OPTIMISATION ET PRÉVENTION

MARIE ROULLET

RESPONSABLE UNITÉ TRI ET PRÉVENTION DES DÉCHETS

YOHAN PALLUEL

ANIMATEUR COMPOSTAGE, TRI ET PRÉVENTION

UNITÉ: EXPLOITATION ET COLLECTE

THIERRY HUDON

RESPONSABLE DE L'UNITÉ

12 CHAUFFEURS RIPEURS
4 PORTEURS
2 AGENTS POLYVALENTS

UNITÉ: DÉCHÈTERIE & BRIGADE VERTE

LÉA DESLANDES

RESPONSABLE DE L'UNITÉ

6 GARDIENS DE DÉCHÈTERIES

LES MOYENS MATERIELS



Dont 2 bennes de secours



Camions porteurs avec grue (1 camion de secours)



Pour les déplacements sur les différents sites



Un télescopique et un gerbeur (Louzy)



Accusé de réception en préfecture 079-247900798-20230912-IV3-230912-DM02-DE Date de télétransmission : 22/09/2023 Date de réception préfecture : 22/09/2023

Sur l'ensemble du territoire

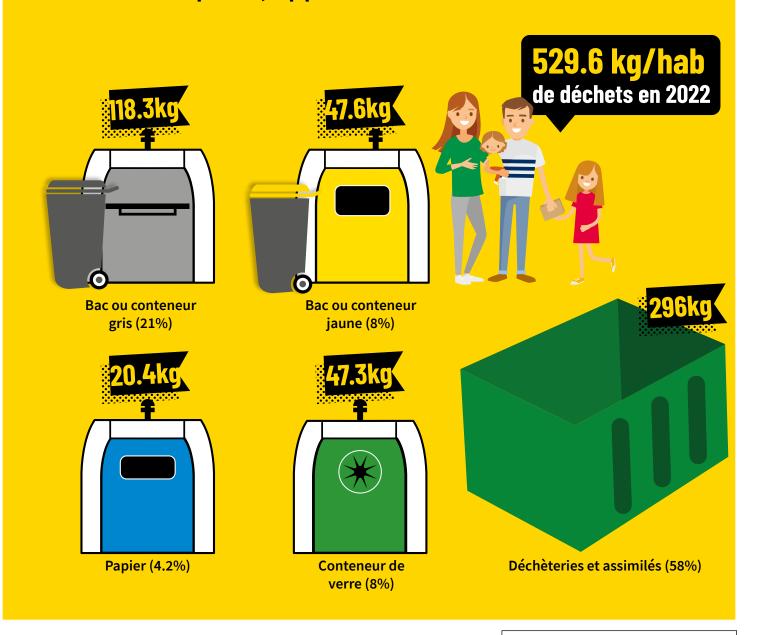


19 065 Tonnes de déchets collectées (-10.3% par rapport à 2021)

LA COLLECTE

2022

Porte à porte, apport volontaire et déchèteries





COLLECTE 2022 : ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES

LES GRANDS PROJETS MENÉS EN 2022

- Campagne de communication sur les erreurs de tri sur les déchets recyclables (emballage et papier) avec la mise en place des réducteurs sur les colonnes de papiers.
- Poursuite de l'optimisation des temps de collecte avec la mise en place d'un mono-ripage partiel au 1^{er} janvier 2023.
- Poursuite du programme de lutte contre les déchets verts (opération de broyage, mise en place d'une zone de distribution de broyat etc...)
- Limitation des passages en déchèterie avec l'option de bonus- malus,
- Validation du nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA 2023 – 2028).
- Poursuite du projet de construction de la nouvelle déchèterie du Saint-Varentais : Validation des plans et recrutement des entreprises.
- Généralisation du tri à la source des biodéchets : lancement d'une étude de faisabilité à l'échelle du territoire.

LES PROJETS PREVUS EN 2023

- Projet de construction de la nouvelle déchèterie du Saint-Varentais : démarrage de la phase travaux pour une réception fin 2023.
- Généralisation du tri à la source des biodéchets : validation du scénario à mettre en place sur l'ensemble du territoire en 2024.
- Mise en place du mon ripage partiel sur les tournées d'ordures ménagers.
- Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA 2023 – 2028) :
 - Réduction des déchets verts sur le territoire
 - Lutte contre le gaspillage alimentaire
 - Réalisation des animations grand public
- Mise en oeuvre effective du mono ripage sur les tournées d'ordures ménagères.

ORGANISATION DE LA COLLECTE

La communauté de communes du Thouarsais gère toute la collecte de son territoire en régie, ordures ménagères, sélectifs et déchèterie. La collecte s'organise comme suit :



ORGANISATION DE LA COLLECTE

La communauté de communes du Thouarsais gère toute la collecte de son territoire en régie, ordures ménagères, sélectifs et déchèterie. La collecte s'organise comme suit :

PORTE À PORTE 29% des déchets collectés

ORDURES MÉNAGÈRES NON VALORISABLES

Les OMR sont collectées en porte à porte pour l'ensemble du territoire hors centre de Thouars. Fréquence tous les 15 jours en alternance avec le bac jaune. 4 équipes de collecte avec 2 ripeurs.

LES EMBALLAGES

Les emballages ménagers recyclables (flacons et bouteilles en plastique, cartonnettes alimentaires non souillées, emballages métalliques, briques alimentaire, films alimentaires) sont collectés en porte à porte sur tout le territoire hors centre historique et habitats collectifs comme les OM.

Fréquence de collecte tous les 15 jours en alternant avec les poubelles grises. 4 équipes de collecte avec 2 ripeurs. Le papier est interdit dans le bac jaune ainsi que le carton brun.



APPORT VOLONTAIRE 16% des déchets collectés



Colonnes aériennes et enterrées 10 Communes



Colonnes aériennes et enterrées 24 Communes



Colonnes aériennes et enterrées 24 Communes



Colonnes aériennes et enterrées 24 Communes

RÉPARTITION DES TONNAGES COLLECTÉS PAR TYPE DE DÉCHETS

Déchets Collectés	2020	Ratio en kg/hab./an	Tonnage 2021	Ratio en kg/hab./an	Tonnage 2022	Ratio en kg/hab./an	Evolution 2020- 2021
Verre	1617.7	45	1699	47.6	1686	47.3	-0.78%
Papiers	792	22	883	24.8	728	20.4	-17.53%
OMR	4461	125	4352	122	4218	118.3	-3%
Emballages collectés	1630.00	45.5	1732.3	48.6	1697	Accusé de 1 7 cention en 179-247900798-202309	préfe ctere 02% 12-IV3-230912-DM02

Date de réception préfecture : 22/09/2023

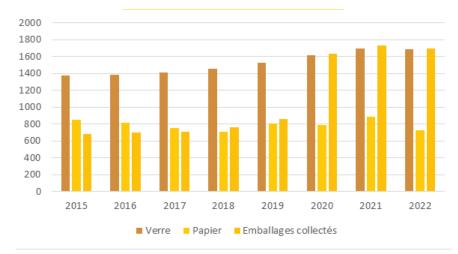


EVOLUTION ANNUELLE DES TONNAGES COLLECTÉS EN PORTE À PORTE ET APPORT VOLONTAIRE

Déchets Collectés	2018	2019	2020	2021	2022
Verre	1455	1527	1617,7	1699	1686
Papiers	704	807	792	883	728
Emballages collectés	757	863	1630	1732	1697
OMR Collectés	7324	6523	4461	4352	4218

DÉCHETS RECYCLABLES

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTÉS





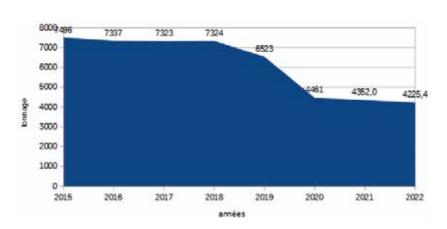
Emballages ménagers recyclables



Verre

ORDURES MÉNAGÈRES NON VALORISABLES

DÉCHETS NON RECYCLABLES COLLECTÉS





Journaux, revues, prospectus



15



LES DÉCHÈTERIES

La Communauté de Communes du Thouarsais possède 5 déchèteries qui sont gérées en régie. Elles reçoivent environ 58% des déchets collectés sur le territoire. L'apport de déchets est gratuit pour les particuliers et interdits pour les professionnels sauf pour certains flux (cartons, ferraille, etc...) voir site internet de la Communauté de Communes du Thouarsais. L'accès est réservé aux personnes résidant sur le territoire et le contrôle est fait grâce à la carte d'accès. Nous n'avons pas de limite sur le nombre de passage.

Les déchèteries sont situées à moins de 10 Km des habitations. Les habitants de Marnes et Saint-Jouin-de-Marnes via une convention, peuvent accéder à la déchèterie de la Communauté de Commune de Airvault Val du Thouet.



Plan de localisation des déchèteries et horaires d'ouverture

ORGANISATION

Les déchèteries sont ouvertes au public sur des plages horaires adaptées à chaque secteur avec la présence d'un ou plusieurs agents qui assurent le bon fonctionnement de la déchèterie.

Suite à la reprise économique en 2021 nous avions observé une augmentation de la fréquentation des déchèteries. En 2022, les chiffres sont repartis à la baisse avec 17% en moins de fréquentation par rapport à 2021.

Les déchèteries sont fermées l'après-midi en période estivales afin de garantir de meilleures conditions de travail pour les agents en cas de fortes chaleurs

Déchèterie de CERZAY :	Déchèter de THOUARS -	
Loret d'Argen		Déchèterie
Val en Vignes	Brion-Près- Thouet Tourtenay	de TAIZÉ
Cholet Nantes Thouars	Ste-Verge St-Léger- de-Montbrun	, en
St de-	Jacques Pas-de-Je Thouars D759	Loudun Châtellerault
Coulonges- Thouarsais:	St. Jean- de-Thouars Luzay	
Luché- Thouarsais Ste- Gemme	St-Varent	
Bressuire La Roche-sur-Yon Pierrefitte Gléi		Marnes
	Parthenay Niort Déchèterie	Poitiers
:	de SAINT-VARENT	
Déchèterie de COULONGES-THOUARSAI	IS	

Entrées	2020	2021	2022	«Evolution 2020/2021»
Louzy/Thouars	79634	87955	73770	-16%
Cersay	8639	8370	6012	-28%
Coulonges- Thouarsais	2425	2243	1754	-22%
Saint-Varent	7659	8084	6771	-16%
Taizé	3602	2881	2315	-20%
TOTAL	101959	109533	90622	-17%

iortes chateurs.	«Le Grand Rosé Louzy»	«La Croix Gobillon Cersay»	«La Loge Coulonges- Thouarsais»	«Riçay Saint-Varent»	«Les Coulées Taizé»
Nombre de gardiens	2-3	1	1	1	1
«Nombre de jours d'ouverture / semaine»	6	2,5	2,5	2,5	1,5
Nombre d'heures d'ouverture / semaine	49,5	20	20	21,25	11,75
Tonnages par déchèterie	7551	1048	176	674	221
Taux de collecte de la déchèterie par rapport au tonnage total	77%	9%	2%	Accusé de réception en préfe 079-247907788-20230912-IV Date de tél étré /8-mission : 22 Date de réception préfecture	3-230912-DM92-DE /09/2023 3 /0



REPARTITION DES TONNAGES COLLECTES EN DECHETERIE

	20	21		20	22			
	Tonnage	«Ratio kg/hab/ an (35 665 hab)»	«Evolu- tion 2020- 2021»	Tonnage	«Ratio kg/hab/ an (35 564 hab)»	«Evolu- tion 2021- 2022»	Lieux de traitement ou regroupement avant traitement final	Collecteur
Végétaux	3502	98	53%	2871	80,50	-18 %	3 plateformes d'agriculteurs locaux : Ste Verge GAEC des Motels Cersay EARL La Grange Repéroux EARL Les Lauriers	Régie
Tout-Venant	1552	44	22%	1496	42	-3 %	SMITED - ISDND La Loge à Coulonges-Thouarsais	Régie
Ferrailles (+ batteries et métaux non ferreux)	385	11	-3%	340	10	-12 %	BRANGEON / FERS à Vrines	Prestataire
Cartons	298	8	26%	284	8	-4 %	BRANGEON / FERS à Vrines	Régie
Bois traités	1024	29	20%	882	25	-14 %	FERS Vrines - FERS Cholet (49) - Cimenterie Lafarge (53)	Régie
Palettes	10	0	-55%	5	0	-47 %	Sarthe Palettes Emballages à Thouars	Prestataire
Gravats Propres	3666	103	26%	2999	84	-18 %	SMITED - ISDI La Loge à Coulonges-Thouarsais	Régie
Gravats Briques Plâtrières	611	17	57%	586	16	-4 %	SMITED - ISDI La Loge à Coulonges-Thouarsais	Régie
«Films plastiques (Plastiques souples)»	11	0	1733%	0	0	-100 %	BRANGEON / FERS à Vrines	Régie
Plastiques rigides	90	3	29%	98	3	9 %	BRANGEON / FERS à Vrines	Régie
Caspules Nespresso	0	0	100%	0	0		COVED Rungis (94)	Prestataire
Textiles	16	0	29%	0	0		La friperie TRIO à Niort	Prestataire
Ecomobilier	545	15	20%	542	15	0 %	Plateforme de tri BRANGEON à Vrines - Eco-organisme Ecomobilier	Prestataire
Polystyrène expansé	9	0	10%	9	0	-4 %	Poitou Polystyrène à Payre (86)	Prestataire
Radiographie	0	0	-15%	0	0	-100 %	TITRAL OUEST	Prestataire
TOTAL sans gravats	8053,9	225,8	35%	6526,2	183,04	-19,0 %		
TOTAL avec gravats	11719,9	328,6	32%	10111,2	283,58	-13,7 %		

	2021			2022				
	Tonnage	Ratio kg/hab/an (35 665 hab)	Evolution 2019- 2020	Tonnage	Ratio kg/ hab/an (35 564 hab)	Evolution 2020- 2021	Lieux de traitement	Collecteur
Huiles de vidange et huiles alimentaires	14,0	0,4	22 %	9,6	0,3	-31 %	ECOGRAS (94)	Prestataire
Bidons vides d'huiles Emballages Vides Souillés	6,5	0,2	31 %	7,9	0,2	21 %	BRANGEON / FERS à Vrines	Prestataire
Déchets Dangereux Spécifiques (DDS)	50,2	1,4	12 %	56,3	1,6	12 %	ORTEC (85) - CHIMIREC (49)	Prestataire
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)	382,5	10,7	19 %	331,1	9,3	-13 %	ECOSYSTEME PAM	Prestataire
Néons et lampes Fluo	1,0	0,0	0 %	1,0	0,0	0 %	Recylum ACCOR ENVIRONNEMENT -PAPREC D3E (33)	Prestataire
Piles	4,0	0,1	0 %	2,9	0,1	-27 %	COREPILE	Prestataire
Pneus	15,0	0,4	115 %	15,0	0,4	0 %	MEGAPNEUS filière ALIAPUR à Reignac-sur-Indre (37)	Prestataire
Cartouches	0,4	0,0	109 %	0,3	0,0	-28 % Ac	Les Ateliers du Bocage cusé de ré à BKR\$\$\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	Prestataire
TOTAL sans gravats	473,6	13,3	19 %	424,1	11,9		9-247900798-20230912-IV3-230912-DM02 te de télétransmission : 22/09/2023 ate de réception préfecture : 22/09/2023	DE

TOTAL DES DÉCHETS COLLECTÉS **EN DÉCHÈTERIE**

En 2021 nous avons observé un rattrapage de volumes de 2020 et la reprise économique expliqu aussi la hausse des volumes.

En 2022, nous retrouvons un volume total plus faib qu'avant la période Covid. Néanmoins, certains fl restent élevés comme par exemple le tout venant les gravats, signe que les usagers sont toujours da une dynamique de travaux comme pendant la périod Covid.

D'autres flux comme le carton ou l'écomobilier son en augmentation, ils reflètent un meilleurs tri e déchèterie.

2020

Tonnage

6385

9290

Total Déchets déchèteries

sans gravats propres Total Déchets déchèteries

avec gravats propres

Ratio kg/hab/an

(35 822 hab)

178

259

ge des oplique	4	1	1		
s faible ns flux nant et es dans ériode				6	1
er sont tri en					
2021	S (1) #	Wille	2022		
onnage	Ratio kg/hab/an (35 665 hab)	«Evolution 2020-2021»	Tonnage	Ratio kg/hab/an (35 665 hab)	«Evolution 2020-2021»
8527	239	34%	6950	195,43	-18 %

10535

296

-13,60 %

	🕹		
DÉDADTITION DAD HARITANT DE	C DECHET	C CULLECTES	EN DECHETEDIE

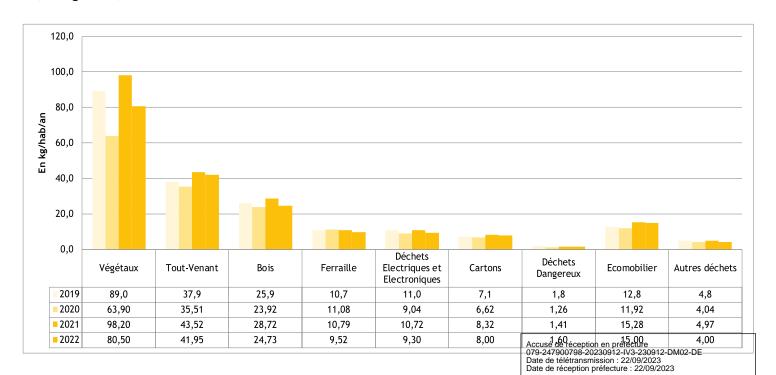
12193

342

31%

Tonna

Les végétaux et le tout-venant représentent à eux seuls 66,7 % des déchets apportés en déchèteries (hors gravats).



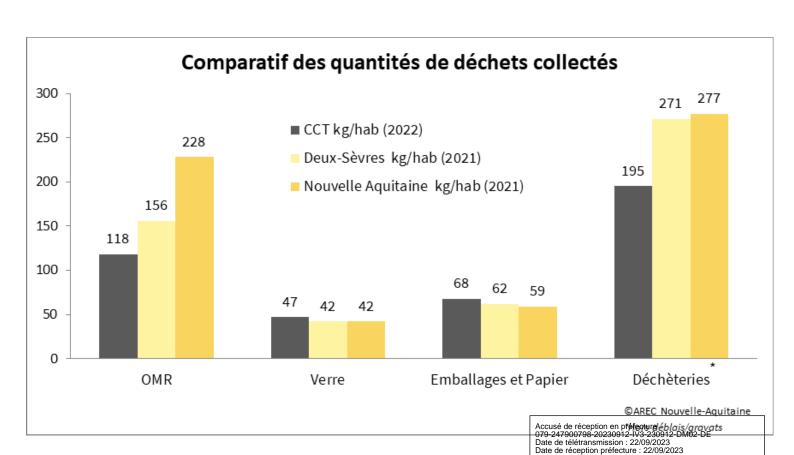
COMPARAISON DES RATIOS DE LA COLLECTIVITE

Les habitants de la Communauté de Communes produisent bien moins d'ordures ménagères résiduelles (OMR) qu'au niveau départemental et régional et nous continuons a observer une baisse tous les ans.

La production des emballages a fortement évolué grace à l'extension des consignes de tri mais aussi à la conteneurisation de la collecte. Mais Il y a cependant encore une marge de progression pour améliorer cette performance notamment avec l'amélioration du tri des emballages et le compostage de biodéchets. Une caractérisation des OMR faite en 2022, montre qu'il reste encore des volumes à aller chercher dans la poubelle grise. Au niveau de la collecte du verre, les performances de la CCT sont très satisfaisantes et doivent être maintenues.

Au niveau de la collecte du papier on observe une baisse des tonnages collectés alors que la caractérisation de 2022 montre qu'il y a un gisement de 8kg/hab/an dans les OMR. Cette baisse est due à la baisse de l'utilisation du papier mais aussi à un mauvais tri.





LE TRAITEMENT







- Un Centre de Stockage de Déchets Non Dangereux géré par le SIMTED dont la CCT est un membre adhérent
- Un centre de tri à Saint-Laurent des Autels qui assure le tri des emballages de la CCT via un groupement de plusieurs collectivités.
- Les différentes filières prises en charge en déchèteries par des prestataires

LE TRAITEMENT



La valorisation des déchets est au cœur de tous les projets du territoire, réduire au maximum la production des déchets.

VALORISATION DES DÉCHETS PAR LE TRI

Centre de tri d'Arc-en-Ciel (Nantes)

Depuis fin 2019, l'ensemble du territoire est passé en Extension des Consignes de Tri (ECT) c'est-à-dire que tous les emballages peuvent être déposé dans le bac de tri ou dans les colonnes d'apport volontaire. Les nouveaux emballages concernés par ce tri sont les barquettes, pots, sacs, sachets, film etc...

La création du centre de tri interdépartemental pour le tri des déchets issus de la collecte sélective se poursuit mais durant cette période transitoire, Les emballages collectés sur le territoire sont triés sur le centre de tri de Couëron exploité par Arc en Ciel 2034 depuis juillet 2022. Ceci grâce à un groupement de commandes entre plusieurs collectivités territoriales (CC du Thouarsais, CC Airvaudais-Val de Thouet, CA du bocage Bressuirais, CC de Parthenay-Gâtine et le syndicat mixte Maine et Loire).

Ce centre de tri est plus moderne est permet de diminuer le taux de refus des emballages sur le territoire Thouarsais. Le process de tri étant plus performant, nous avons également plus de matières à recycler.

Le centre de tri reçoit les matières issues des bacs jaunes et des conteneurs d'apport volontaire jaune.





Les bouteilles en plastique

Les flacons en plastique



Les emballages en métal

Les briques alimentaires et emballages en carton

TOUS LES AUTRES
EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Les barquettes et les boîtes

Les pots



Les sacs et sachets

Les films

Le bilan 2022 pour le tri des emballages :	2021 Tonnes	kg/hab	Evolution 2020/2021	2022 Tonnes	kg/hab	Evolution 2021/2022
Tonnes traitées	1690	47,4	4%	1649	46,2	-2%
Valorisées	1591,4	45,7	0%	1649	46,2	1%
Dont acier d'emballages	126,39	3,54	-31%	128,20	3,6	1%
Dont aluminium d'emballages	24,12	0,68	73%	28,20	0,79	17%
Dont carton	464,35	13,02	11%	458,60	12,90	-1%
Dont briques alimentaires	54,2	1,52	0%	117,8	3,30	117%
Dont bouteilles et flacons PET clair	114,6	3,21	-36%	188	5,30	64%
Dont bouteilles et flacons PET foncé	26	0,73	-51%	31.94	0,90	23%
Dont bouteilles et flacons PEHD	133,3	3,74	49%	178,25	5	34%
Autres valorisation	97	2,72	-49%	86	2,41	-11%
Valorisation	65%	_	_	74%	_	_

La quantité d'emballages recyclée est toujours inférieure à celle collectée du fait d'erreurs de tri qui subsistent. L'objectif est de réduire cet écart au maximum.

En 2021, le taux de refus était de 33% soit plus d'un tiers des tonnes collectées. En 2022 il est de 24%. Améliorer la qualité du tri est l'un des objectifs majeurs du service déchets car beauco un des des part de l'habitant mais aussi de centre de tri. Avec le nouveau marché du tri des emballages rem la company de le part de l'habitant exploité par Veolia, les performances de tri vont nettement progresser.

LE TRAITEMENT DU PAPIER

Le papier récupéré dans les colonnes d'apport volontaire et les caissons en déchèterie sont acheminés dans un bâtiment exploité par la Communauté de Communes du Thouarsais sur la commune de Cersay. Le papier est ensuite envoyé chez le papetier Norske skog golbey (88) pour recyclage.

Depuis 2019, nous avons beaucoup d'indésirables sur le flux papier, des actions pour améliorer la qualité sont en cours de finalisation.

LE TRAITEMENT DU VERRE

Le verre récupéré dans les colonnes d'apport volontaire et les caissons en déchèterie sont acheminés sur la plateforme de transit de Fers/Brangeon à Vrines. Le verre est ensuite envoyé chez Verallia (Usine de Châteaubernard 16) pour recyclage.

LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGERS **RÉSIDUELLES (OMR)**

La compétence liée au traitement des Ordures Ménagères Résiduelles et du tout- venant de déchèteries a été déléguée au Syndicat Mixte de Traitement et d'Elimination des Deux Sèvres (SMITED) qui regroupe les structures départementales en charge de la collecte des déchets, hormis la Communauté d'Agglomération de Niort.

Depuis 2010, toutes les ordures ménagères résiduelles collectées sont transportées jusqu'au quai de transfert du SMITED à Coulonges-Thouarsais, pour être ensuite acheminées sur le centre de Tri Mécano Biologique (TMB) situé à Champdeniers. Un peu moins de la moitié des déchets triés repart ensuite sur Coulonges-Thouarsais pour être enfouie en balles compactées.

Sur les 4225.39 tonnes d'OMR collectées par la Communauté de Communes du Thoursais en 2022, le TMB a permis de réduire de 37.8% la part destinée à l'enfouissement sur le CSDU de la Loge à Coulonges Thouarsais.

L'intérêt pincipal du TMB réside dans sa capacité à assécher les OMR et à produire un compost normé (norme NFU 44 051). Cet asséchement permet de réduire de 29 % le tonnage initial des OMR. L'eau récupérée est ensuite utilisée dans le process de compostage de la part fermentescible des OMR.

À noter quand 2022, l'usine n'a pas produit de Combustible Solide de Récupération (CSR) car le TMB est vétuste et le process n'est plus au norme.

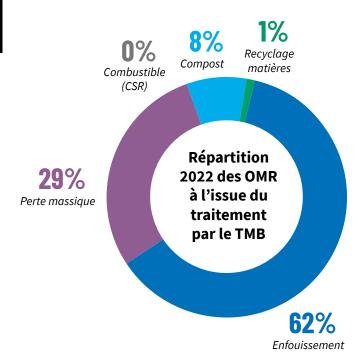


Journaux, revues, prospectus

729 Tonnes collectées en 2022 20,4kg/hab

1685 Tonnes collectées en 2022 47,2kg/hab

Verre







PROJET DE TRANSFORMATION DU TMB EN TVME :

Le SMITED 79 souhaite transformer son TMB en une unité de type Traitement Valorisation Matière Energie (TVME).

L'OBJECTIF DU SMITED79 EST DE RECONFIGURER SON USINE POUR :

- Arrêter la production de compost
- Améliorer le process, afin de :
- Viser un taux global de diversion le plus élevé possible en optimisant le taux de valorisation par la production de recyclages, de CSR et ainsi réduire la part de refus destiné à l'enfouissment.
- Viser une qualité de CSR avec PCI (pouvoir calorifique inférieur) élevé
- Améliorer la captation et le traitment de l'air et des poussières
- Sécuriser le site vis-à-vis du risque incendie





CHIFFRE CLÉS DU PROJET DU TVME

Base de traitement: 45 000 t/an OMR

(apports de déchets complémentaires à haut PCI - DAE, encombrants, tout venant déchetteries, refus de tri issus de la collecte sélective - souhaitables ; capacité maximale de traitement 50 000 t/an)

Temps de fonctionnement : 2 668 h/an

(soit 2401 h/an de production)

PERFORMANCES ATTENDUES:

- > Production de CSR (> 45% de l'entrant) : 19 882 t/an (22 082 t/an maxi)
- > Qualité du CSR (exigences Calcia): PCI > 16 000 kJ/kg
- > Production de métaux ferreux : 1 192 t/an
- > Production de métaux non ferreux : 562 t/an
- > Production de refus (< 32% de l'entrant) :

14 460 t/an (16 066 t/an maxi)

CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

(totalité des installations du site) :
• Puissance installée : 1 800 kW

• Consommation annuelle: ~4,5 GWh/an



	Budget PRO € HT	Montant rete- nus ou estimés (prévision CAPEX août 2022) €HT	Evolution 2021 - 2022
Total des lots	15 059 700	19 135 878	27%
Aléas	753 000	957 000	
Total € HT	15 812 700	20 092 878	27%

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS **OCCASIONNELS**

LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES CARTONS DES **COMMERÇANTS**

Depuis 2002, la collectivité assure une collecte hebdomadaire en porte-à-porte des cartons auprès de 90 commerçants de Thouars et de Saint-Jean-de-Thouars. En 2022, 91 tonnes ont été collectées puis déposées au quai de transfert de Brangeon à Sainte-Radegonde afin d'y être conditionnées en balles puis envoyées vers la filière de recyclage. Ce tonnage est en hausse de 11% par rapport à 2021.



Depuis 2009, la collectivité assure une collecte hebdomadaire des biodéchets (restes de repas, déchets de cuisine...) des gros producteurs. Sont concernés : les collèges, les lycées, les maisons de retraite, certaines cantines scolaires, certaines jardineries...).

En 2022, la collecte des biodéchets a été effectuée auprès de

32 établissements permettant ainsi de détourner 100 tonnes de déchets qui ont été compostées sur la plateforme de Cizay-la-Madeleine (49).

Avec l'obligation du tri à la source des biodéchets pour tous à partir du 1er janvier 2024, la Communauté de Communes à fait le choix d'arrêter la collecte des biodéchets au 31 décembre 2023 et de développer le compostage pour tous.

BILAN DE LA VALORISATION DES DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE

Le taux de valorisation des « déchets du quotidien » est en constante progression depuis plusieurs années. Cette hausse s'explique par la diminution progressive des tonnages enfouis.

Le taux de valorisation des « déchets de déchèteries » a connu une progression sur l'année dernière du fait de l'augmentation du tonnage de déchets valorisables collecté

En 2022, 73.9% des déchets collectés sur le Thouarsais ont été valorisés. Avec une légère progression de 0.3 % comparé à 2021. Cette légère progression s'explique par l'amélioration du tri en déchèterie et une baisse des erreurs de tri.



Cartons





Epluchures et coquilles - Aliments périmés



	Taux de valorisation déchets quotidien	Taux de valorisation déchets déchèterie	Taux de valorisation global
2022	69,9%	78,8%	73,9%
2021	72,5%	74,6%	73,6%
Evolution	-3,5%	5,5%	0,5%

Les graphiques ci-dessous montrent que la répartition des modalités de traitement des déchets sur le territoire de la Communauté de Communes du Thouarsais est quasiment

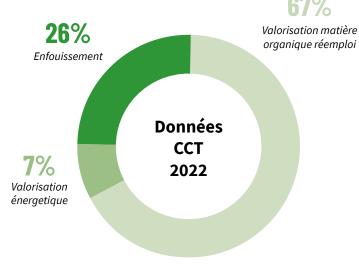
équivalente aux données nationales.

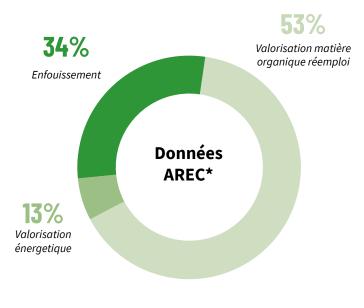
079-247900798-20230912-IV3-230912-DN Date de télétransmission : 22/09/2023 Date de réception préfecture : 22/09/2023



Toutefois on note que la part de valorisation énergétique est légèrement plus importante qu'au niveau national. Cela peut s'expliquer par la valorisation des refus de tri ainsi que des résidus issus du Tri Mécano-biologique en CSR.

De plus, il faut noter que la part de déchets enfouis est en constante diminution depuis 3 ans cela grâce à la mise en place du nouveau schéma de collecte avec l'extension des consignes de tri (ETC) ce qui a eu un impact direct sur la quantité d'ordures ménagères produite par les habitants.





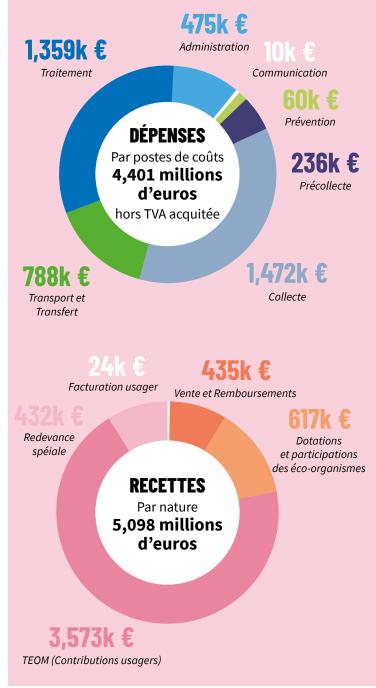




Pour une meilleure gestion du service, la CCT opère en régie pour la majeure partie du service : la collecte PaP et PAV, l'exploitation des 5 déchèteries du territoire.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022

Le budget « déchets ménagers » est un budget annexe régi par la nomenclature M14, non assujetti à la TVA et équilibré grâce à la contribution des usagers du service au travers de la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères (TEOM) et de la Redevance Spéciale (RS) facturée auprès des producteurs de déchets non ménagers (privés et publics) du territoire.





LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2022

Centre de coût	Objet	Montant TTC
Aménagement des PAV (OM10)	Travaux d'aménagement	25 k€
Aménagement des déchéteries (OM 11)	Rideau métallique + Racks de rangement	4 k€
Nouveau schéma de collecte Matériel et outillage (OM15)	Fouilles archéo, dalle béton PAV, bacs à ordure et colonnes, vestiaire CTI, réducteurs colonnes, godet etc.,	98 k€
Déchèterie de St Varent (OM 16)	Relevé Topo, Etude Géotech- nique, Marché de Maitrise etc,	133 k€
Matériel Roulant	Véhicule Utilitaire + Porteur 26T	354k€
TOTAL		615 k€

LES RECETTES DU SERVICE

LA TEOM (TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGERS)

Elle apparaît sur l'avis de la Taxe Foncière Bâtie (TFB). Elle est incluse dans le montant global de la TFB et elle est composé de deux parts:

- Une part fixe correspondant à une partie de votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères calculé en fonction de la valeur locative de l'habitation.
- Une par variable correspondant au volume d'ordures ménagères collecté dans votre bac auquel est appliqué un tarif au litre.

Toute propriété soumise à la TFB l'est aussi à la TEOMI. Elle s'applique au contribuable propriétaire mais également à l'usufruitier du bien. Si le bien imposé à la TEOMI est loué, le propriétaire peut en récupérer le montant dans les charges locatives.

La Communauté de Communes du Thouarsais, applique un taux de TEOMI est de 10,40% pour un produit de de la part fixe de **3 080 717 €**, pour une part variable de **477 650 €**.

LA REDEVANCE SPÉCIALE

La Communauté de Communes du Thouarsais a choisi de financer son budget annexe « déchets ménagers » par le biais de la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères Incitative (TEOMI). En complément, afin de ne pas pénaliser les usagers ménagers, les professionnels sont redevables de la redevance spéciale depuis 2007 puis redevance spéciale incitative depuis 2021.

La Redevance Spéciale incitative s'applique à tous les professionnels publics et privés qui utilisent le service public de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

LA REDEVANCE SPÉCIALE

Elle s'applique:

- en complément de la TEOMi (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative) payée sur la taxe foncière, si celleci ne suffit pas à couvrir les coûts du service rendu au professionnel;
- aux flux suivants : ordures ménagères résiduelles, emballages, biodéchets et cartons;

Elle a pour vocation de:

- répartir de manière équitable les coûts entre les ménages et les professionnels : en faisant payer chaque professionnel selon la quantité de déchets produits, les coûts des déchets professionnels incombent aux professionnels et non aux ménages;
- faire contribuer les professionnels exonérés de TEOMi de droit, qui bénéficient du service public de collecte (locaux de l'état ou des collectivités, collèges, lycées,...);
- sensibiliser et responsabiliser les producteurs de déchets à la gestion de leurs déchets;
- inciter les professionnels à développer des actions de prévention et de recyclage.

Elle comprend, à l'image de la TEOMi :

- un abonnement qui diffère selon le flux et suivant la fréquence de collecte demandée (une collecte tous les 15 jours ou une à deux collectes par semaine),
- une part variable incitative, calculée sur le nombre de levées des bacs pucés des différents flux facturés ou sur le nombre de dépôts dans les conteneurs collectifs.

Elle était calculée, jusqu'en 2020, sur la base d'un coût au litre déclaré. Depuis 2021, grâce à la mise en place des bacs roulants pucés, elle est calculée notamment sur la base des levées de bacs.

Le montant de redevance spéciale perçue au titre de l'année 2022 est de 400 000 € (contre 421 417 € en 2021). Une légère baisse de La recette d'une année à l'autre.

AUTRES RECETTES

- > Les ventes de matériaux issus du tri sélectif et de la collecte en déchèteries : ferrailles, cartons, papiers, non-ferreux...
- > Les soutiens des éco-organismes tels que CITEO, EcoMobilier, OCAD3E, etc.
- > Les aides comme les subventions sur le fonctionnement.



VENTILATION DES COÛTS DU SERVICE PUBLIC (MÉTHODE ADEME)

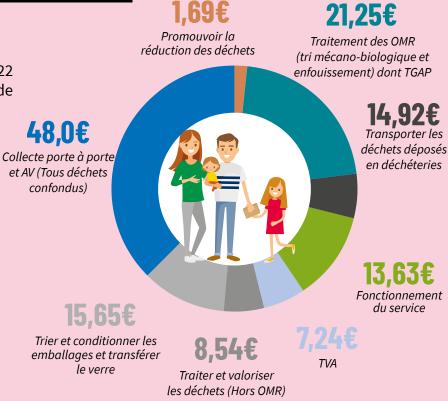


	Charges 2022	€ arrondis	_ € / habitant		
Fonctionnelles	Charges de structure	424 781	11,98		
	Communication	9 925	0.28		
	TOTAL HT Fonctionnelles	484 706	13.36		
	Prévention	59 980	1.69		
	Pré-collecte et collecte	1 708 379	48.04		
	Transfert/transport	788 280	22.17		
Techniques	Tri et traitement des déchets non dangereux	1 313 492	36.93		
	Enlèvement et traitement des déchets dangereux	45 684	1.28		
tal des charges	TOTAL HT Techniques	3 915 815	110.11		
31€ par hab	TOTAL HT Charges	4 400 521	123.74		
	Montant de la TVA acquittée	257 586	7.24		
	Produits 2022	€ arrondis	€ / habitant		
	Matériaux	429 559	12.08		
Industriels	Compost		0,00		
illuustilets	Autres produits	5 045	0.14		
	TOTAL Industriels	434 604	12.22		
Soutiens	Tous soutiens des sociétés agréées	617 970	17.38		
Aidee	Subvention de fonctionnement		C		
Aides	TOTAL Aides et Soutiens	617 970	17.38		
tal des recettes	Total Produits	1 052 574	29.60		
c) 141.7€ par hab	Coût total à la charge de la collectivité TTC	3 605 533	101.38		
Co	ntributions 2022	€ arrondis	€ / habitant		
Contribution	ТЕОМ	3 573 067	100.47		
	Redevance Spéciale	400 000	11.25		
des usagers	Facturation à l'usager	13 680	0.38		
	TOTAL Contribution des usagers	3 986 747	112.10		
	Ecart entre Recettes et Dépenses	381 214	10.72		

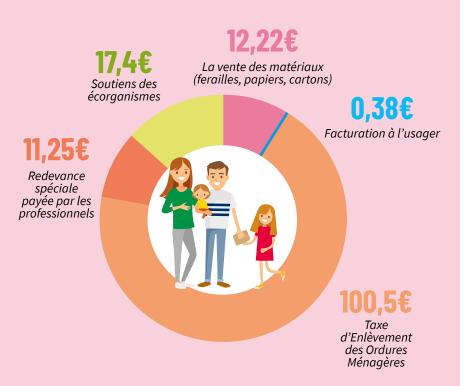
ZOOM SUR LES DÉPENSES ET LES RECETTES DU SERVICE PAR POSTE :

131 € ont été dépensés en 2022 par habitant de la Communauté de Communes du Thouarsais.

Ils ont servi à...



141.70 € ont été reçus en 2022 par habitant de la Communauté de Communes du Thouarsais. Ils proviennent de...



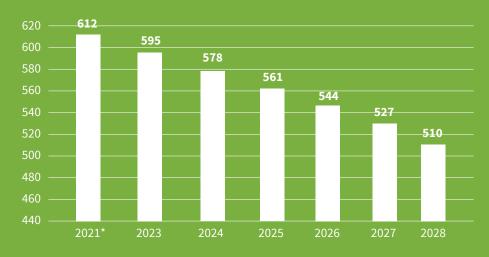
PRÉVENTION ET COMMUNICATION



2022

La réduction des déchets au cœur de la politique du service déchets.

Objectif du programme avec gravats -17kg/hab.an de DMA soit -102kg/hab. d'ici 2028



DMA en Kg/hab./ar

*Biodéchets et cartons des professionnels en plus

LE PLAN DE PREVENTION DES DECHETS SUR LES RAILS

En 2022, nous avons validé notre Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Il a été élaboré par un ensemble d'acteurs du territoire. 24 actions ont été retenues, regroupées en 8 grands axes thématiques. Ses actions seront déployées d'ici à 2028. Ce programme a pour but de préciser les objectifs en termes de réduction des déchets et de définir les actions à mettre en œuvre pour les atteindre. Sur notre territoire, l'objectif à atteindre est de 510KG de déchets par habitant et par an.

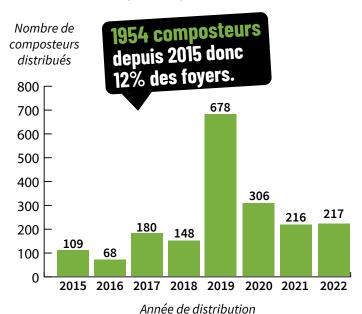
LE TRI À LA SOURCE DES BIODECHETS

A partir du 1^{er} janvier 2024, la communauté de communes du Thouarsais devra proposer à chaque usager une solution de proximité de gestion de leurs biodéchets.

Afin de nous aider à mener à bien ce grand projet, nous avons recruter le bureau d'étude INDIGGO. Il est chargé de faire un diagnostic du territoire et de nous proposer plusieurs scénarios de gestion des biodéchets.

La communauté de communes du Thouarsais étant un territoire semi-rural, nous proposons à tous les habitants de logement individuel des composteurs à prix attractif : 16€ le 300L bois et 18€ le 600L bois pour leur permettre de valoriser leur biodéchets chez eux. Nous proposerons des composteurs partagés en pied d'immeuble pour les ensembles collectifs.

Pour les habitants de l'hypercentre de Thouars et les producteurs non ménagers (artisans de bouche, écoles, EHPAD,...), nous réfléchissons avec le bureau d'étude pour définir la solution la plus adaptée.





PREVENTION ET COMMUNICATION



PROGRAMME D'ANIMATIONS PEDAGOGIQUES SUR LA GESTION ET LA REDUCTION DES DECHETS

En 2022, l'Association On Loge A Pied (OLAP) a poursuivi ses animations pédagogiques à destination des habitants qui souhaitent trouver des alternatives pour valoriser leurs déchets verts. 14 animations ont eu lieu à la déchèterie de Louzy et lors d'actions de broyage sur placette sur les communes participantes.

Ces animations ont permis de sensibiliser 48 personnes au jardin zero déchet.



LE PRÊT DE COUCHES LAVABLES

La Communauté de Communes du Thouarsais prête et loue des couches lavables depuis l'automne 2018. Ce service a fait l'objet de plus nombreuses réservations en 2021. Il permet ainsi de réduire le volume de déchets ménagers des familles avec un enfant en bas âge. Une formule d'essai gratuite pendant un mois permet de découvrir différents modèles de couches lavables de jour et de nuit (équivalence 7 mois de prêts). La seconde formule, la location d'un kit à 15€/mois, permet l'usage de kits S à XL, sans limite de durée (équivalence 34 mois de prêts). Il y a eu 13 prêts de kit de couches lavables en 2021.



APPEL À PROJET RÉGIONAL « OBJECTIF PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS VERTS » (OPRÉVERT)

Dans le cadre du programme TER « Territoire Econome en Ressources », la Communauté de Communes a établi un programme d'actions avec des objectifs de réduction et de valorisation des déchets ménagers et assimilés.

Parmi ses objectifs, une diminution significative des apports de végétaux en déchèterie est visée.

En effet, depuis plusieurs années, les végétaux représentent près de 50 % des apports en déchèterie. L'appel à projet OPREVERT porté par L'ADEME et la Région était une opportunité pour la Communauté de Communes, de développer des actions ambitieuses et cohérentes autour de la ressource que constitue les végétaux.

Fin 2017, la CCT a ainsi été sélectionnée pour mettre en œuvre un programme établi sur 3 ans comprenant trois dispositifs complémentaires :

- Réduire la production de végétaux par une aide à l'arrachage de haies et une aide à la plantation d'espèces locales à croissance lente,
- Favoriser la réutilisation au jardin par la mise en place de placettes zéro déchet vert, la distribution de broyat à la déchèterie et un dispositif incitatif de récupération de broyat dit bonus-malus à la déchèterie de Louzy,
- Favoriser la réutilisation au jardin par la mise en place de placettes zéro déchet vert, la distribution de broyat à la déchèterie et un dispositif incitatif de récupération de broyat dit bonus-malus à la déchèterie de Louzy,
- Améliorer la valorisation des végétaux par un dépôt et un tri au sol sur la déchèterie de Louzy et par la normalisation des préfectures par la normalisation de la lette de lélétransmission : 22/09/2023 agriculteurs par le réalises préfecture : 22/09/2023

PREVENTION ET COMMUNICATION

Parmi ces dispositifs, deux ont été particulièrement développés en 2020 :

PLACETTES « ZERO DECHET VERT » : ESPACES COMMUNAUX :

Un service de broyage de branches dans des lieux stratégiques des communes a été programmé à l'automne et l'hiver 2022 afin de limiter l'encombrement des déchèteries par les végétaux de plus en plus importants en termes de tonnages. environ 88 usagers, ont pu en bénéficier gratuitement lors de 19 opérations réalisées. Les usagers se sont présentés aux rendez-vous avec leurs branches et ont pu repartir avec du broyat utilisable comme paillage ou matière sèche pour leur composteur, ainsi que des conseils sur le jardinage au naturel préconisés par l'association OLAP présente lors des opérations.

Plus de 300 guides « Mon jardin zéro déchet » ont ainsi été distribués aux usagers cette année (opérations de broyage et ventes de composteurs).

Ce broyeur communautaire est empruntable par les services espaces verts des communes du territoire pour le broyage de leurs propres végétaux. Ainsi, le broyeur a été utilisé à 30 reprises en 2022 en dehors des opérations de broyage sur placette.

Depuis 2018, 20 communes ont adhéré à la convention avec la CCT pour le prêt du broyeur dans le cadre d'un usage pour les espaces verts des communes et pour l'organisation d'opérations de broyage de branches des particuliers.





Opération de broyage à Cersay

L'ACCOMPAGNEMENT DES ORGANISATEURS D'ÉVÈNEMENTS LOCAUX

Les organisateurs de manifestations ont été accompagnés en 2022 pour la gestion de leurs déchets via des conseils et dotation en contenant afin d'encourager le geste du tri des déchets qui y sont produits (OM, emballages, biodéchets). La location de gobelets réutilisables a été proposée à des associations via un partenariat avec l'ADAPEI 79, en charge de la mise à disposition et du lavage des verres, permettant ainsi d'éviter l'usage unique de 1000 gobelets.

Des gobelets sont également prêtés aux collègues de la CCT qui organisent des évènements internes ainsi que le conseil communautaire mensuel, permettant ainsi d'éviter l'usage unique de 500 gobelets en 2022.



Accusé de réception en préfecture 079-247900798-20230912-IV3-230912-DM02-DE Date de télétransmission : 22/09/2023 Date de réception préfecture : 22/09/2023

PREVENTION ET COMMUNICATION

En moyenne par nuit, 145 bacs étaient analysés et 1/3 seulement ne présentaient pas d'anomalies.

SUIVI DE LA QUALITE DU TRI DES EMBALLAGES

Des opérations
de suivi de la
qualité du tri
des emballages
des particuliers et
professionnels
confondus, ont

été réalisées en juin juillet août et septembre 2022 pour la troisième année consécutive. Cette phase opérationnelle est réalisée entre 22h15 et 07h00 du matin, avant le passage des équipes de collectes, à deux agents, la mission consistait à analyser les déchets jetés, retirer et scotcher sur le capot des poubelles les petites anomalies, si besoin condamner totalement la poubelle via un scotch de refus de collecte (8% des poubelles analysées), et laisser dans tous les cas un accroche poubelle pédagogique expliquant la démarche et rappelant les consignes de tri et collecte. Les erreurs les plus fréquentes étaient la présence de cartons de conditionnement, essuis tout, déchets emboités les uns dans les autres, sacs ordures ménagères, papiers et tout autres déchets plastique n'étant pas des emballages. En moyenne par nuit, 145 bacs étaient analysés et 1/3 seulement ne présentait pas d'anomalies.

LA COMMUNICATION

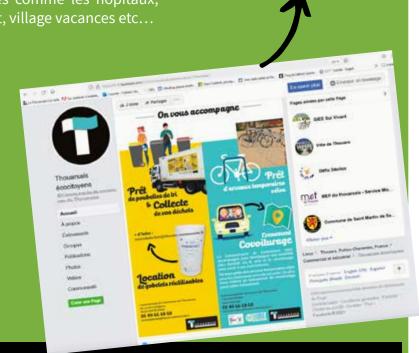
POURSUITE DE LA COMMUNICATION POUR LE LANCEMENT DU NOUVEAU DISPOSITIF DE COLLECTE

En 2022, la Communauté de Communes du Thouarsais a édité plusieurs documents de communication afin de poursuivre l'information aux usagers concernant la mise en œuvre du nouveau schéma de collecte et la nouvelle tarification incitative à venir.

Parmi ces supports de communication, il y a eu les calendriers de collecte 2022, lors des évènements assiociatifs des supports de communication pour rappeler le tri aux structures spécifiques comme les hôpitaux, Club sport, village vacances etc...

LA PAGE FACEBOOK

Le service déchets participe à l'animation de la page Facebook « Thouarsais écocitoyens ». Cette page met en lumière les actions environnementales mises en œuvre par la Communauté de Communes ou par d'autres acteurs du territoire. Elle est animée en coordination avec le service énergie-climat et le service biodiversité-espaces naturels. Fin 2022, près de 1300 comptes suivaient cette page, soit 30 % de plus qu'en 2021.



QUELQUES DOCUMENTS DE COMMUNICATION

